Cote du document:

Date:

Distribution:

Distribution:

Distribution:

Distribution:

Publique

Anglais



Rapport du Président concernant une proposition de don au titre du guichet mondial/régional à l'université Afe Babalola, à Ado-Ekiti, en faveur du Projet d'autonomisation des jeunes dans le contexte de l'entrepreneuriat agricole et de l'agriculture durable

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Transmission des documents:

Malu Ndavi

Spécialiste technique principal, RIA Département de la stratégie et des savoirs téléphone: +39 06 5459 2766

courriel: m.ndavi@ifad.org

Deirdre Mc Grenra

Chef de l'Unité des organes directeurs téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: gb@ifad.org

Pour: **Approbation**

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de don telle qu'elle figure au paragraphe 11.

Rapport du Président concernant une proposition de don au titre du guichet mondial/régional à l'université Afe Babalola, à Ado-Ekiti, en faveur du Projet d'autonomisation des jeunes dans le contexte de l'entrepreneuriat agricole et de l'agriculture durable

I. Généralités et conformité avec la Politique du FIDA en matière de dons

- L'Afrique connaît une croissance socioéconomique rapide, dépassant les 6% par an 1. dans de nombreux pays de la région. Bien que l'offre de services d'enseignement se soit élargie, la liaison entre qualité de l'enseignement proposé et compétences demandées pour les emplois disponibles sur le marché reste fragile. Paradoxalement, on se trouve ainsi face à un grand nombre de diplômés en quête d'emploi sur un marché qui ne manque pourtant ni de postes vacants ni de possibilités de créations d'entreprises. L'université Afe Babalola, sa ferme universitaire et ses partenaires - l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA) et le Centre du riz pour l'Afrique – ont lancé des programmes pilotes d'autonomisation des jeunes axés sur l'activité agroalimentaire à la ferme et hors exploitation, grâce auxquels les jeunes bénéficiaires, baptisés "agripreneurs" (entrepreneurs agricoles), se constituent en groupes d'entraide. Plusieurs projets centrés sur l'emploi des jeunes ont été menés dans le cadre d'initiatives pilotes visant à promouvoir la participation des jeunes en Afrique de l'Est et de l'Ouest. Fort de cette expérience, l'IITA a mis au point un processus de recrutement, qui consiste à faire passer une épreuve et un entretien aux jeunes candidats afin de déterminer quels sont ceux présentant les qualités requises pour pratiquer l'agriculture sous contrat, gérer une entreprise agroalimentaire ou devenir formateur. Le Centre du riz pour l'Afrique a lui aussi déjà accompagné la participation des jeunes au secteur agricole, passant contrat avec des semenciers (groupes de jeunes) pour la production de variétés de riz tolérantes aux stress biotiques et abiotiques destinées à être vendues aux agriculteurs. Les jeunes se sont associés à des distributeurs d'engrais pour que les semences soient fournies avec l'engrais. Le projet vise à offrir une formation structurée aux jeunes, débouchant sur un certificat officiel. En outre, le projet tient compte du Rapport sur le développement rural publié par le FIDA en septembre 2016. Il contribuera aux objectifs suivants:
 - i) transformation du monde rural, grâce à l'accroissement de la productivité des produits agricoles commercialisables;
 - ii) transformation inclusive du monde rural, en aidant les jeunes à mettre à profit les possibilités de création d'entreprises à la ferme et hors exploitation;
 - iii) création de services et infrastructures et amélioration de l'accès à ces derniers.

- 2. Le projet proposé est conforme au but et aux objectifs énoncés dans la Politique du FIDA en matière de dons adoptée en 2015¹. L'exécution du projet a été confiée à l'université Afe Babalola pour les raisons suivantes:
 - i) l'université propose un programme de développement des compétences entrepreneuriales et techniques à l'intention des jeunes; le projet s'appuiera sur les directives élaborées en collaboration;
 - ii) l'université travaille actuellement avec le Centre du riz pour l'Afrique et l'IITA, dans le cadre d'une convention de collaboration, afin de structurer la formation agroalimentaire des jeunes, ce qui permettra de démarrer le projet sans retard. Cette collaboration est un gage d'efficience et d'efficacité dans l'exécution du projet;
 - iii) le Centre du riz pour l'Afrique et l'IITA mènent des programmes pilotes d'autonomisation des jeunes dans les filières agroalimentaires et l'agriculture durable depuis quatre ans; le projet vise à mettre à profit les enseignements tirés et l'expérience acquise dans ce cadre.
- 3. Le projet contribue à promouvoir des approches en matière de politiques innovantes et favorables aux pauvres, et susceptibles d'être reproduites à plus grande échelle afin d'accroître l'impact et de renforcer les capacités d'élaboration des politiques. Le FIDA doit en principe mettre à profit le processus de production et de diffusion des savoirs pour étayer les futurs investissements en faveur de la création d'emplois pour les jeunes et de leur participation à une activité rentable dans le secteur agricole. Le projet vise les objectifs suivants:
 - i) former les jeunes à la gestion en agroalimentaire;
 - ii) cerner les facteurs clés qui influent sur la participation des jeunes dans le secteur agricole, ainsi que les débouchés et obstacles rencontrés par les jeunes entrepreneurs en milieu rural;
 - iii) adopter les stratégies et politiques les mieux à même de stimuler l'emploi des jeunes dans l'agriculture.

II. Le projet proposé

- 4. Le but général du projet est d'améliorer les moyens d'existence des jeunes pauvres et sans emploi en milieu rural, en favorisant la création d'entreprises agricoles et associées. L'objectif est de développer les compétences techniques, commerciales, entrepreneuriales, financières et psychosociales des jeunes en situation de pauvreté, afin d'accroître le niveau de revenus auquel ils peuvent prétendre et de créer des emplois. Le groupe cible direct se composera de 1 000 jeunes ruraux non qualifiés, sans emploi ou en situation de sous-emploi, diplômés au minimum du cycle secondaire, en République du Bénin (350) et en République fédérale du Nigéria (650). Le projet ciblera indirectement un tissu d'entreprises agroalimentaires rurales et urbaines employant plus de 500 jeunes formés, et plus de 500 nouvelles entreprises agroalimentaires rurales ajoutant un à deux jeunes dans leurs effectifs. Cette cible indirecte comprend donc environ 1 000 jeunes ruraux du Bénin et du Nigéria.
- 5. La principale innovation du projet tient à l'application de la théorie du changement, à savoir que les jeunes stagiaires emprunteront des itinéraires de transition leur permettant de passer d'une situation sans emploi à la gestion de leur propre entreprise ou à un emploi dans la filière agroalimentaire, grâce à l'acquisition de compétences techniques et pratiques adaptées aux pauvres. Le projet sera exécuté sur une période de trois ans et s'articulera autour des produits suivants:

.

¹ EB 2015/114/R.2/Rev.1.

- i) développement des compétences en affaires et en gestion au profit des jeunes;
- ii) mise au point de modules de formation en agroalimentaire;
- iii) création de l'infrastructure nécessaire à la formation des jeunes;
- iv) suivi de l'avancement de la formation et des entreprises agroalimentaires à l'aide de méthodes novatrices de suivi de la performance;
- v) financement des entreprises agroalimentaires des jeunes formés, sous forme de dons.

III. Effets/produits escomptés

- 6. Les produits escomptés du projet, de même que les activités qui s'y rapportent, sont décrits ci-dessous:
 - a) Développement des compétences en affaires et en gestion, y compris:
 - compétences transférables; compétences commerciales et entrepreneuriales, connaissances et aptitudes en gestion des finances;
 - ii) capacité d'insertion professionnelle et compétences non spécialisées; recherche d'emploi et réseaux, travail d'équipe, communication, relation client et aptitude à diriger;
 - iii) compétences psychosociales utiles à l'analyse et à l'utilisation de l'information, compétences personnelles (savoir s'autogérer) et compétences relationnelles pour communiquer;
 - iv) compétences complémentaires: technologies de l'information et de la communication et formation professionnelle, pour mettre en adéquation les compétences et les choix de métier des jeunes formés avec les besoins du marché du travail.
 - b) Élaboration de plans d'activité agroalimentaire pour 10 produits de base/marchandises retenus: légumes feuilles, soja/niébé, maïs, banane plantain, mangue, manioc, riz, moringa, poisson, et fabrication de machines agricoles. Les activités spécifiques prévues sont les suivantes:
 - i) veille commerciale pointue permettant de rassembler des informations sur la production et la valorisation des 10 produits retenus;
 - ii) élaboration de plans d'activité pour les entreprises agroalimentaires (estimation pour l'activité: 500 USD à 2 500 USD).
 - c) Création de l'infrastructure nécessaire à un environnement d'apprentissage efficient. Les principales activités entreprises seront les suivantes:
 - i) bilan des infrastructures disponibles à l'université, à l'IITA et au Centre du riz pour l'Afrique;
 - ii) évaluation de la capacité des institutions à dispenser les formations proposées;
 - iii) évaluation de leur niveau d'adaptation à la formation des jeunes.
 - d) Suivi de l'avancement de la formation et des entreprises agroalimentaires, à l'aide de méthodes nouvelles et novatrices de suivi de la performance, afin de contrôler l'exécution et de conserver une trace écrite des résultats obtenus. Parmi les méthodes novatrices de suivi de la performance qui seront employées, on trouve:
 - i) la production participative;
 - ii) la statistique participative;

- iii) les minirécits;
- iv) la visualisation des données;
- v) la méthode d'évaluation mixte multiniveau;
- vi) la récolte des effets (outcome harvesting).
- e) Financement des entreprises agroalimentaires des jeunes formés, sous forme de dons. Deux types de coentreprises sont envisagés: i) fabrication d'outillage/matériel agricole; ii) valorisation agro-industrielle.

IV. Modalités d'exécution

- 7. L'université Afe Babalola est le bénéficiaire du don et supervisera l'exécution du projet; elle rendra compte au FIDA des questions financières et techniques afférentes au projet. L'IITA et le Centre du riz pour l'Afrique en sont les bénéficiaires secondaires et devront rendre compte des questions financières et techniques afférentes au projet à l'université Afe Babalola. Au Bénin, le projet bénéficiera des apports du Centre Songhaï.
- 8. Les procédures relatives à l'information financière et à l'audit sont conformes aux procédures standard. L'université Afe Babalola sera, en dernier ressort, chargée d'établir les rapports financiers consolidés et de les transmettre au FIDA. Elle veillera à ce que:
 - i) ses comptes institutionnels soient vérifiés chaque année, conformément aux normes comptables internationalement reconnues et aux directives financières du FIDA et qu'une copie de ses états financiers vérifiés soit soumise au FIDA dans les six mois suivant la fin de chaque exercice;
 - ii) une lettre d'opinion de l'audit sur l'état des dépenses soumis au FIDA soit dûment rédigée par un auditeur indépendant et indique le montant des fonds provenant de diverses sources et dépensés dans le cadre de ce projet;
 - iii) le rapport annuel d'audit soumis au FIDA inclue les fonds du FIDA ainsi que les éventuels fonds de cofinancement, et consolide les dépenses engagées par les sous-bénéficiaires, lesquels auront à rendre compte de l'utilisation de ces fonds et feront l'objet d'une procédure normale d'audit.

V. Coût et financement indicatifs du projet

- 9. Le coût total du projet s'élève à 3,7 millions d'USD, le FIDA y contribuant à hauteur de 2 millions d'USD; les cofinancements se répartissent comme suit:
 - a) cofinancement de l'université Afe Babalola: 500 000 USD (exclusivement en nature);
 - b) cofinancement de l'IITA: 650 000 USD (162 500 USD en espèces et 487 500 USD en nature);
 - c) cofinancement du Centre du riz pour l'Afrique: 550 000 USD (137 500 USD en espèces et 412 500 USD en nature).
- 10. Les fonds seront répartis comme suit: environ 35% iront aux activités du projet au Bénin et 65% seront affectés aux activités du projet au Nigéria. En plus des cofinancements accordés par l'université, l'IITA et le Centre du riz pour l'Afrique, le bénéficiaire recherchera d'autres sources de cofinancement, suivant les indications du Centre Songhaï qui possède un réseau partenaire d'institutions de microfinance aidant les coentreprises.

Tableau 1

Coût par composante et par source de financement (en milliers d'USD)

		Université Afe Babalola, IITA et Centre du riz pour	
Composantes	FIDA	l'Afrique	Total
Formation – développement des compétences en gestion et en affaires	289	450	739
Formation aux opérations de production agricole	240		240
Formation à la valorisation	190	450	640
Élaboration de 10 plans d'activité pour des entreprises agroalimentaires	189		189
Renforcement des capacités à l'appui de la mise en place d'un environnement d'apprentissage pour les jeunes	179	400	579
Suivi novateur de la performance du projet	188	350	538
Dons destinés aux jeunes	724	50	774
Total	2 000	1 700	3 700

Tableau 2 Coût par catégorie de dépenses et par source de financement (en milliers d'USD)

Composantes	FIDA	Université Afe Babalola, IITA et Centre du riz pour l'Afrique	Total
Salaires et indemnités	480	250	730
2. Dons et subventions	390	-	390
3. Consultants	80	265	345
4. Matériel et fournitures	147	260	407
5. Dépenses de fonctionnement	150	390	540
6. Biens, services et intrants	40	245	285
7. Frais de voyage et indemnités	48	-	48
8. Formation	517	290	807
Sous-total des coûts directs	1 852	1 700	3 552
9. Frais généraux/commission de gestion	148	-	148
Total	2 000	1 700	3 700

VI. Recommandation

11. Je recommande que le Conseil d'administration approuve la proposition de don en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le Projet d'autonomisation des jeunes dans le contexte de l'entrepreneuriat agricole et de l'agriculture durable, accordera un don d'un montant de 2 millions de dollars des États-Unis (2 000 000 USD) à l'université Afe Babalola, à Ado-Ekiti. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

Le Président Gilbert F. Houngbo

Results-based logical framework

Annex 1: Results-based logical

	Objectives-hierarchy	Objectively verifiable indicators	Means of verification	Assumptions
Goal	The overall goal is to improve the livelihoods of poor unemployed rural youth through agriculture and agriculture-based enterprises.	 100% participating youth with improved income 100% increase in rural youth with employment in agri-business At least 8 commodities grown on commercial basis by trained youth 05% of trained youth become contract farmers 	 Rural youth income and expenditure survey Baselines report End-term project evaluation reports 	
Objectives	The objective is to train youth for enhanced technical, business, entrepreneurial, financial and life skills for increased incomes allowing them to escape from under-emplyment and creation of employment opportunities.	 1000 trainees trained in agribusiness management and operations, disaggregated by gender 1000 trainees certified as competent in management of agribusiness, disaggregated by gender 500 grants awarded to certified trainees to start businesses, disaggregated by gender At least 45 per cent of the trainees are women 	 Baselines report Outcome monitoring reports End-term project evaluation reports 	Low level of acceptance among the population that perceives the training as inferior type of professional education.
Outcomes/ Outputs	Development of technical, managerial, business, entrepreneurial, financial and life skills for the selected youths	 4 training modules in agribusiness developed for selected youths At least 10 training manuals developed for training youth in agribusiness 1 000 youths trained in managerial and agribusiness skills, disaggregated by gender 1000 youths trained in agricultural Technical skills, disaggregated by gender 1000 youths trained in entrepreneurial skills, disaggregated by gender 1000 youths trained in life skills, disaggregated by gender 200 youths trained in value addition, disaggregated by gender 	 Trainings curriculums List of training participants Project monitoring reports Country visits and interviews with project manager, coordinators and other stakeholders 	Lack of legal and policy framework to entrench the training for the long-term

EB 2018/LOT/G.3
2018/LOT/G.3
18/LOT/G.3
LOT/G.3
/G.3

Development of agribusiness enterprises based on 10 selected commodities	 3 technical training programs manual on production developed 4 training modules on value addition developed 8 modules on agribusiness modules developed 	National Bureau of standards interference with the value addition products
Infrastructural development to ensure an efficient learning environment	 Upgrading fruit concentrate processing plant in ABUAD At least 1 agribusiness infrastructure developed/commodity 1 machine fabricated for production 1 machine fabricated for value addition 	Exploitation of trainees on attachment in the agroindustry which discourages them to seek employment in future
Innovative performance monitoring of training progress	 At least 3 innovative performance monitoring methodologies to assess business performance At least 10 training courses dedicated to the monitoring of the performance of the new established agri-enterprises should be provided to the participants 	Interference with the project with administrators and politicians pushing for underserving cases
Financing agribusiness of trained youth	 500 youths receive grants to start own businesses, disaggregated by gender 20 joint agribusinesses financed from grants 	Lack of access to financial services to expand jointly managed business